

23.02.2011 – 15:07 Uhr

SIA: Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2012 à 2015 / Le Parlement doit intégrer la culture du bâti contemporaine

Zurich (ots) -

Le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui le message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2012 à 2015 (message culture). Ce document définit l'orientation stratégique de la promotion de la culture par la Confédération et arrête son financement par le biais d'une loi ad hoc. La politique culturelle constituera désormais un domaine spécifique.

La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) salue cette concrétisation attendue depuis longtemps. Force lui est toutefois de constater que le projet du Conseil fédéral ne satisfait pas aux exigences d'une politique culturelle moderne. L'Exécutif fédéral ne dit rien sur l'encouragement et la diffusion de la culture du bâti contemporaine. «Le Parlement se doit de corriger ce point», affirme Daniel Kündig, président de la SIA. Ce faisant, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) doit veiller à placer sur un pied d'égalité la culture du bâti contemporaine et la conservation du patrimoine bâti (protection du patrimoine et conservation des monuments historiques).

Il est dès lors essentiel que le message culture définisse une politique de la culture du bâti en Suisse. Il est en effet incompréhensible que le Conseil fédéral n'ait pas intégré l'encouragement de la culture du bâti contemporaine dans son projet. «La Suisse ne peut pas et ne doit pas se permettre une telle omission», souligne Daniel Kündig. Car la culture du bâti contemporaine est un élément marquant de la présentation de soi et de la perception par autrui.

Le Parlement doit modifier le projet du Conseil fédéral, en ce sens qu'il définisse un cadre stratégique et financier pour une acception moderne de la culture du bâti. «Nous en appelons aux membres du Parlement afin qu'ils complètent le message culture de manière à intégrer la culture du bâti, qui fait partie intégrante de la diversité culturelle de notre pays», ajoute Daniel Kündig. L'architecture et l'ingénierie contemporaines sont des éléments marquants de la Suisse moderne. La nouvelle loi doit refléter cette réalité de l'espace de vie. «Nous voulons conserver, encourager et transmettre la culture du bâti», déclare le président de la SIA. Durant cette année électorale justement, c'est une façon pour les parlementaires de montrer leur engagement pour l'avenir de la Suisse, estime Daniel Kündig.

Durant les mois à venir, la SIA fera connaître ses revendications dans le cadre des délibérations parlementaires. Selon elle, la loi doit prévoir une commission permanente pour la culture du bâti contemporaine ainsi qu'un prix fédéral pour des oeuvres reconnues dans ce domaine. Un rapport périodique sur la culture du bâti doit constituer l'une des bases pour encourager la formation en matière de culture du bâti. Et «Spacespot», association de sensibilisation à l'environnement construit, mérite l'allocation de moyens financiers adéquats afin que la culture du bâti puisse être transmise de façon concrète et durable.

La SIA a exposé, conjointement avec d'autres acteurs de la culture du bâti, sa position de manière détaillée (cf. document joint «La culture du bâti. Un défi pour la politique culturelle»).

Remarque à l'intention de la rédaction: Vous pouvez télécharger le présent communiqué de presse sur notre site www.sia.ch/presse .

Contact:

Pour obtenir des photos ou poser des questions:

Thomas Müller

Responsable RP / Communication SIA

Secrétariat général SIA

z 16, 8027 Zurich

Tél.: +41/44/283'15'93

E-Mail: thomas.mueller@sia.ch

ou

Claudia Schwalfenberg

Direction du projet Table ronde Culture du bâti Suisse

Secrétariat général SIA

z 16, 8027 Zurich

Tél.: +41/44/283'15'94

E-Mail: claudia.schwalfenberg@sia.ch